

Le casque bleu SPECTRA M1

1992

Cet objet est exposé dans la galerie chronologique – espace Monde contemporain

1 – Contexte historique :

Le casque SPECTRA est le successeur du casque Modèle 1978, il est aujourd'hui le casque en dotation de toutes les unités françaises.

Proposé par l'entreprise Gallet, fournisseur de l'armée française depuis 1914 et déjà concepteur du casque chromé F1 qui équipe les pompiers, il est le fruit des études menées à la demande de l'armée française pour remplacer l'ancien modèle en acier par un casque en composite.

Les premières unités à en avoir été dotées sont les **casques bleus** français envoyés en mission en ex-Yougoslavie et au Liban (FINUL).

Ce casque, proche du modèle américain dans sa conception et son matériau, est aussi en dotation pour les armées canadienne, danoise et marocaine.

Le modèle présenté dans la vitrine du musée est l'un des premiers mis en service en 1992.



2 - Description de l'objet :



Ce casque est réalisé en fibre Spectra, un matériau composite en polyéthylène unidirectionnel renforcé conçu à l'origine par l'entreprise américaine Allied Signal. Ce matériau, aussi résistant que le kevlar est plus souple et plus léger que ce dernier.

L'entreprise Gallet qui produit les casques de l'armée française depuis 1980 a été rachetée par la société américaine MSA (Mine Safety Appliances) en 2003 et est devenue MSA Gallet.

Ce premier modèle est de couleur bleu, teinté dans la masse. Les suivants le seront en vert OTAN.

Fabriqué en trois tailles différentes, ces casques pèsent de 1,350 kg à 1,450 kg

Ils sont capables de résister aux éclats d'obus et aux impacts de balles avec une efficacité supérieure de 80% par rapport à leur prédécesseur.

Depuis 2008 ce casque, teint en noir, équipe aussi certaines unités d'intervention de la Police et de la Gendarmerie.

3 - Contexte international :

Le terme de « casques bleus » désigne habituellement les soldats de La Force de maintien de la paix de l'Organisation des Nations unies. Le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies de 1945 la définit comme la force militaire ayant pour rôle le « maintien ou [le] rétablissement de la paix et de la sécurité internationale », sur ordre du Conseil de sécurité des Nations unies.

Depuis 1948, ces forces sont intervenues dans de nombreuses régions du monde, soit comme force d'interposition entre des belligérants soit comme force d'intervention armée dans un conflit. Le terme de casque bleu apparait en 1956 avec la première intervention armée de l'ONU lors de la crise du Canal de Suez (Egypte)

En 2015, plus de 100.000 soldats internationaux servent sous le drapeau de l'ONU comme casques bleus dans le cadre de 16 missions différentes (contre 20.000 seulement en l'an 2000). Parmi eux 900 soldats français qui s'ajoutent aux milliers de soldats français déployés à titre national.

Les démineurs du Génie interviennent ainsi régulièrement dans le cadre de missions internationales sous l'égide de l'ONU.



Casque bleu français en poste sur les hauteurs de Sarajevo. circa 1990

Image ECPAD

Sitographie :

Pour en savoir plus sur les Opérations de Maintien de la Paix :

<http://www.franceonu.org/Maintien-de-la-paix>